

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME

DATE

Le mercredi 18 février 2015

HEURE

9 h 30 à 16 h

LIEU

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels
Québec (Québec) G1W 3Z6

COÛT

Inscription gratuite

* Repas aux frais du participant

COLLABORATEURS

M. Denis Bélanger, présentateur principal & autres représentants de l'équipe de Transports Canada (bureaux du Québec et d'Ottawa)

INFORMATION

Caroline Majeau

Coordonnatrice à la formation et au développement de la main-d'oeuvre, CSMOIM

Courriel : cmajeau@csmoim.qc.ca

Tél. : 418-694-9059

**Cliquez ici
pour vous inscrire.**



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

Avec la participation financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec

OBJECTIFS

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel navigant;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS

- ▶ Mise à jour concernant la Convention STCW 2010;
- ▶ Nouvelle définition des eaux abritées;
- ▶ Mise à jour sur le processus de rédaction du Règlement et l'inscription dans la Gazette;
- ▶ Heures de travail et de repos selon MLC 2006/STCW 2010;
- ▶ Éclaircissement sur le passage de matelot de salle des machines à mécanicien 4^e classe;
- ▶ Formation et certification pour les officiers et les équipages des navires opérant dans les eaux polaires;
- ▶ Informations sur les nouvelles exigences relatives au système de gestion de la sécurité;
- ▶ Mise à jour au sujet des navigants ayant des responsabilités en matière de sûreté;
- ▶ Modifications apportées aux différents FUM et TP et échancier d'application;
- ▶ SVO et SVOP - mise à jour relativement à la critique de la Colombie-Britannique lors du dernier CMAC;
- ▶ Qualifications requises des opérateurs de traversiers à câble.

MERCI À NOS PARTENAIRES!



LANGLOIS
KRONSTRÖM
DESJARDINS

avocats